A l'attention des associations sportives du territoire de la CdC4B

Touvérac, le 30 septembre 2025

Objet: subvention jeunes licenciés – saison 2024/2025

Madame, Monsieur,

Par l'intermédiaire de son contrat communautaire d'animation, la Communauté de Communes des 4B soutient et coordonne un projet global d'animation culturelle et sportive à l'échelle de son territoire.

Une ligne budgétaire est ainsi réservée aux associations sportives pour soutenir la formation et l'encadrement de leurs jeunes (toute licence avant seniors, dont UFOLEP et Fédération Départementale, soit moins de 18 ans) à hauteur de 16 euros par licencié.

Afin de nous permettre de vous verser cette subvention, nous vous invitons à nous communiquer le formulaire ci-joint avant le 31 octobre 2025, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire.

J'attire votre attention sur la nécessité de faire viser ce document par la Fédération ou le District dont relève votre club (TAMPON OBLIGATOIRE), faute de quoi nous ne pourrons procéder au versement de la subvention.

Espérant que cette aide financière vous permette de dispenser la formation de qualité que vous souhaitez pour vos jeunes, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

> Jacques CHABOT Président

FORMULAIRE ASSOCIATIONS SPORTIVES

JEUNES LICENCIES

SAISON 2024/2025

Identification de l'association

Nom Adresse sociale Code postal	Ville _		
Téléphone Courriel	Fax Site internet _		
Identification de la personne cha	rgée du dossier		
Nom Prénom Qualité			
Téléphone	Courriel		
Licenciés jeunes du club Nombre de licenciés jeunes 2024/2025 * toute licence avant senior (-18ans)			
VISA de la fédération ou du district (TAMPON OBLIGATOIRE)	A	, le	
SIGNATURE du responsable du club	A	, le	

Formulaire à renvoyer <u>avant le 31 octobre 2025</u>,

accompagné d'un RIB

à la Communauté de Communes des 4B Sud-Charente 1 route de l'ancienne gare – 16 360 TOUVERAC Tél : 05 45 78 89 09 / Fax : 05 45 78 89 32